

# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS USINE MICHELIN DE CATAROUX à CLERMONT FERRAND

## Description de l'établissement

---

Nom : USINE MICHELIN DE CATAROUX  
Adresse : SITE DE CATAROUX  
Commune principale : CLERMONT FERRAND (63113)  
Communes secondaires : Non renseigné  
Activités : D71 - Industrie du caoutchouc  
Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 12/06/2023

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00090370201

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description<sup>1</sup> : Cette zone faisait partie d'une usine de fabrication de pneumatiques divers et de produits semi-finis pour les autres sites, créée en 1921. D'une superficie de 45 hectares, l'usine est en zone urbaine, en bordure de la Tiretaine qui est canalisée. La nappe aquifère sous-jacente et à faible profondeur a été exploitée entre 1930 et 2020 pour l'alimentation des procédés (production de vapeur et refroidissement). Depuis 2013, le site a fait l'objet de plusieurs cessations partielles d'activité qui libèrent du foncier. Depuis 2021, le site se recentre vers la recherche et développement ainsi que la production de pneumatiques spéciaux.

Un diagnostic du sol, des gaz du sol ainsi que des eaux souterraines a été réalisé en 2011 et complété en 2013 sur le secteur ouest du site.

Les analyses ont mis en évidence dans le sol sous la dalle béton de O23 la présence ponctuelle d'hydrocarbures et de métaux (antimoine, cadmium, cuivre, mercure, molybdène, plomb, zinc). Les résultats sont homogènes à l'échelle du site. Il n'y a pas de source de contamination des milieux.

Compte tenu des faibles teneurs en composés volatils, du recouvrement actuel des terrains, de l'absence de captage AEP, les voies de transfert vers les personnes sont très limitées.

Les résultats des calculs de risque sanitaire pour l'exposition de personnes présentes dans le sous-sol de l'immeuble O23 par inhalation de substances volatiles (scénario majorant), montrent que les niveaux de risque sont inférieurs aux valeurs limite.

Le permis de construire délivré en août 2019 prévoit la réalisation d'un complexe immobilier incluant des activités tertiaires. Le projet est prévu sans destruction de la dalle béton confinant la pollution résiduelle. L'étude des risques sanitaires a permis de valider cet usage.

Il n'y a donc pas eu de travaux de dépollution, compte-tenu de ces

éléments.

Toutefois, il est nécessaire de conserver la mémoire des traces de pollution en cas de modification ultérieure de l'usage du site par une inscription au système d'information sur les sols (SIS).

Ainsi, si des travaux de démolition de la dalle étaient prévus, les terres polluées devront être envoyées vers un centre de traitement adapté, notamment en raison de la présence d'antimoine et d'hydrocarbures à des teneurs supérieures aux critères définissant les déchets inertes.

Sur le plan administratif, le site est régulièrement réhabilité avec présence de pollutions résiduelles, un rapport valant procès verbal prévu à l'article R. 512-39-3-III du Code de l'Environnement a été validé le 30 juillet 2021.

Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 12/06/2023

Enjeux et environnement : Usine de fabrication de pneumatiques divers et de produits semi-finis pour les autres sites, créée en 1921. D'une superficie de 45 hectares, l'usine est en zone urbaine, en bordure de la Tiretaine qui est canalisée. La nappe aquifère sous-jacente et à faible profondeur a été exploitée entre 1930 et 2020 pour l'alimentation des procédés (production de vapeur et refroidissement). Depuis 2013, le site a fait l'objet de plusieurs cessations partielles d'activité qui libèrent du foncier. Depuis 2021, le site se recentre vers la recherche et développement ainsi que la production de pneumatiques spéciaux.

Description<sup>3</sup> :

Un diagnostic a été réalisé en 2011 et complété en 2013 à partir de sondages pour effectuer des analyses du sol et des gaz du sol ainsi que des piézomètres pour l'analyse des eaux souterraines.

Aucune analyse des eaux souterraines ne met en évidence la présence anormale d'hydrocarbures, de BTEX, de COHV, ni de HAP, la nappe ne présente pas de pollution à des niveaux sensibles.

Les faibles concentrations observées dans les gaz du sol ne nécessitent pas de réaliser une évaluation des risques sanitaires, mais, compte-tenu de l'usage futur et des pollutions résiduelles du sol, une EQRS a tout de même été produite de manière conservative.

Les analyses ont toutefois mis en évidence dans le sol sous la dalle béton de O23 la présence ponctuelle d'hydrocarbures (majoritairement de l'ordre de 500 à 1 700 mg/kg et au maximum 4 300 mg/kg-MS avec prédominance de fractions lourdes non volatiles : C16-C40) et de métaux (antimoine, cadmium, cuivre, mercure, molybdène, plomb, zinc). Les HAP, CAV, COHV et PCB sont détectés ponctuellement à l'état de traces. Les résultats sont homogènes à l'échelle du site. Il n'y a pas de source de contamination des milieux.

La présence de ces polluants à des teneurs modérées ne justifie pas qu'un plan de gestion des terres soit mis en place dans la mesure où l'usage futur ne prévoit pas de démolition de la dalle béton confinant la pollution.

Compte tenu des faibles teneurs en composés volatils, du recouvrement actuel des terrains, de l'absence de captage AEP, les voies de transfert vers les personnes sont très limitées ; le dossier retient cependant un risque d'inhalation de composés volatils en intérieur et extérieur (hypothèse très sécuritaire).

Les résultats des calculs de risque et ceux de l'analyse des incertitudes montrent, pour l'exposition de personnes présentes dans le sous-sol de l'immeuble O23 par inhalation de substances volatiles (scénario majorant), des niveaux de risque restant inférieurs aux valeurs limite.

Le permis de construire délivré en août 2019 prévoit la réalisation d'un complexe immobilier incluant des activités tertiaires. Le projet est prévu sans destruction de la dalle béton, confinant les traces de pollution, grâce à l'utilisation de pieux traversant ponctuellement la dalle et le sol. L'étude des risques sanitaires a permis de valider cet usage.

Sur le plan administratif, le site est régulièrement réhabilité avec présence de pollutions résiduelles, un rapport valant procès verbal prévu à l'article R. 512-39-3-III du Code de l'Environnement a été validé le 30 juillet 2021.

Cependant, il est nécessaire de conserver la mémoire des traces de pollution en cas de modification ultérieure de l'usage du site par une inscription au système d'information sur les sols (SIS).

Ainsi, si des travaux de démolition de la dalle étaient prévus, les terres polluées devront être envoyées vers un centre de traitement adapté, notamment en raison de la présence d'antimoine et d'hydrocarbures à des teneurs supérieures aux critères définissant les déchets inertes.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

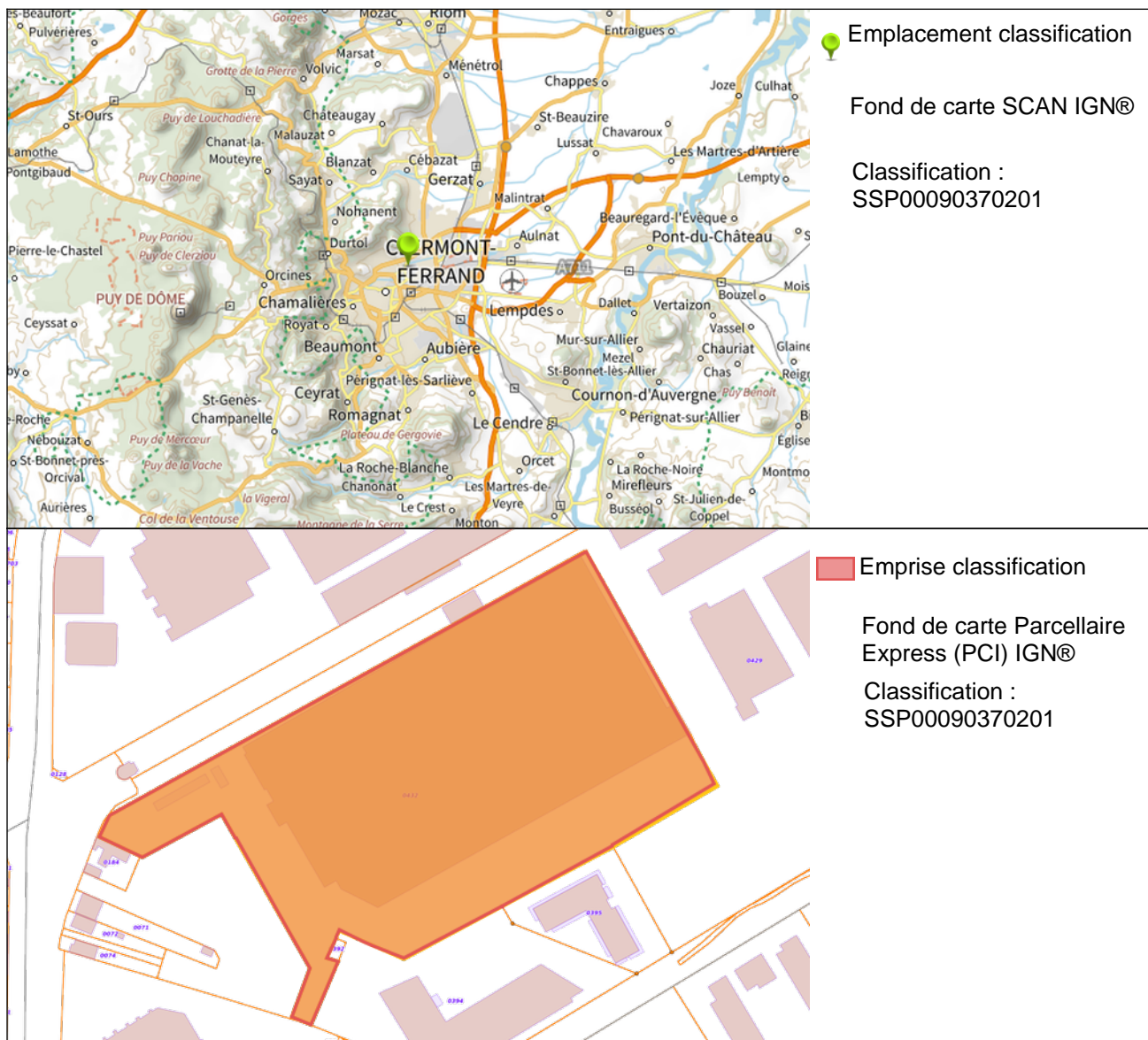
Documents associés : Non renseigné

## Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Clermont-Ferrand	1	LW	0433	63

## Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde  
RGF93 / Lambert-93  
(EPSG:2154) :

Long. : 707828.4433780911, Lat. : 6521070.917115776

Superficie estimée :

33232 m<sup>2</sup>

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.